

Les APAC, le Consortium APAC et un aperçu de la stratégie actuelle du Consortium

28 janvier 2016

Les APAC

On rencontre souvent une association étroite entre un peuple autochtone ou une communauté locale spécifique et un territoire, une zone ou un ensemble de ressources naturelles spécifique. Quand de tels liens sont combinés à une gouvernance locale efficace et à des résultats probants de conservation de la nature, on parle d' "APAC". Pour de nombreux peuples et communautés, cette relation est beaucoup plus riche que tous les mots que l'on pourrait utiliser pour la décrire. C'est une relation de vie, d'énergie et de santé. C'est une source d'identité et de culture, d'autonomie et de liberté. Elle resserre les liens entre les générations, préserve la mémoire collective et la connexion directe avec l'avenir souhaité. C'est la base sur laquelle les communautés apprennent comment vivre, identifient leurs valeurs et développent leurs propres règles. Pour beaucoup, il s'agit aussi du lieu de rencontre des réalités visibles avec les invisibles, des richesses matérielles avec les spirituelles. Avec le territoire et la nature vont la vie, la dignité et l'autodétermination des peuples.

Trois caractéristiques semblent être communes aux APAC et sont utilisées par le Consortium APAC pour les « identifier »:

- **Un peuple autochtone ou une communauté locale entretient une relation étroite et profonde avec un site (territoire, zone, habitat d'une espèce)** - une relation ancrée dans la culture locale, le sentiment d'identité et / ou une dépendance pour subsister et le bien-être.
- **Le peuple ou la communauté a été celui qui a de facto et / ou de jure exercé sa gouvernance sur le site.** En d'autres termes, il a acquis avec le temps la capacité de développer et de faire appliquer des décisions de gestion (quels que soient les rôles importants éventuellement tenus par d'autres acteurs).
- Les **décisions et les efforts de gestion du peuple ou de la communauté ont été bénéfiques à la conservation** des habitats, des espèces, de la diversité génétique, des fonctions écologiques et des valeurs culturelles associées (quel que soit l'objectif conscient de la gestion¹).

Le terme APAC est considéré par le Consortium comme une abréviation d' « aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire ». Il est utilisé à des fins de communication et n'est pas destiné à être un label. Le Consortium encourage les peuples autochtones et les communautés locales à conserver, utiliser et mettre en valeur **leurs propres noms locaux** pour tous phénomènes qui possèderaient les trois caractéristiques relatifs aux APAC, tels que mentionnées ci-dessus. L'utilisation du terme « APAC » doit se limiter à des fins de communication entre les divers peuples, communautés, langues et cultures.

¹ En d'autres termes, la conservation peut être un objectif explicite, mais aussi implicite de la gestion.

Énoncé du problème

La « conservation de la nature » a émergé avec force au cours du XX^{ème} siècle, comme une préoccupation sociale et morale, une discipline, une affaire et un devoir de l'état. La plupart du temps, pourtant, cela resta focalisé sur la conservation des espèces et des habitats par la création d'aires protégées, en occultant remarquablement les APAC et leurs nombreuses et immenses valeurs qui peuvent mener à des résultats de conservation— autant au niveau local qu'international. L'accent a été mis sur la conservation telle qu'elle est comprise par les milieux universitaires et scientifiques, menée à bien par les organismes gouvernementaux nationaux et soutenue par des coopérations bilatérales et multilatérales. Les peuples autochtones et les communautés locales ont été considérés, dans l'ensemble, comme un *problème* pour la conservation... ou bien, dans le meilleur des cas, comme de potentiels *participants*, qui fourniraient du travail en échange *d'avantages* qui seraient décidés et livrés par les principaux acteurs de la conservation.

Les questions de reconnaissance et de respect des connaissances et des capacités locales, des responsabilités et des droits préexistants (par exemple, au moment de la création d'aires protégées) n'ont été identifiés presque qu'exclusivement dans les pays de l'hémisphère Nord et par rapport aux individus. Pourtant, les capacités collectives, les droits et les responsabilités des communautés et des peuples autochtones ont généralement été négligés, et en particulier dans le "Sud". Ainsi, un pan immense de connaissances traditionnelles locales et de lois coutumières de grande valeur pour la conservation de la nature a été complètement ignoré. Au même moment, à travers le monde entier se sont progressivement développés l'agriculture, la sylviculture, la pêche, l'élevage industriels et les infrastructures de grande échelle. Par l'enseignement public, les programmes d'extension et les médias, les cultures et langues dominantes ont pris partout le devant. De nouveaux «besoins» ont émergé requérant, pour être assouvi, des économies monétaires. En l'espace de quelques décennies seulement, les richesses de la nature et de l'agro-biodiversité associées à la diversité des modes de vie, des langues et des cultures à travers le monde se sont érodées sous les yeux du monde entier...

L'ignorance insouciante des connaissances et des capacités locales ainsi que le déni des responsabilités et droits collectifs qui ont accompagné les politiques et pratiques de conservation au XX^{ème} siècle ont eu ***des effets néfastes considérables pour les personnes, la nature et les cultures concernées***. Ces effets – découlant ***de l'arrogance généralisée de pouvoir des élites politiques, économiques et académiques toutes alliées*** aux époques coloniales et néocoloniales— sont encore mal reconnus. Si la sensibilisation aux valeurs des APAC et à la conservation communautaire en général s'améliore, de nombreux processus, aux racines de ces effets, perdurent avec intensité. L'accapement des terres et de l'eau, l'utilisation non durable de ressources naturelles, la pollution, la perte des langues et l'acculturation omniprésente continuent d'entretenir des effets pernicieux sur les APAC et sur l'environnement en général. Même certaines des "solutions" modernes (par exemple, les initiatives REDD² et PES³) peuvent être tout simplement nocives et fausses, tout en distrayant les peuples et les communautés de leurs véritables intérêts et droits.

Le Consortium APAC

Le Consortium APAC est ***un "mouvement organisé"*** qui promeut un changement social, en particulier des réformes de politiques et pratiques afin d'accéder à une meilleure équité dans la conservation.

² Réduction des émissions carbone issues de la destruction et la dégradation des forêts

³ Paiements pour des services écosystémiques

Son objectif final (sa mission) est **de promouvoir la reconnaissance, et le soutien appropriés aux aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC) aux échelles locales, nationales et internationales.**

Cet objectif s'inscrit dans le cadre d'une vision plus large de conservation de la biodiversité et des fonctions écologiques, de soutien aux modes de vie et au bien-être durable des peuples autochtones et communautés locales, et de mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones – ce qui inclut l'auto-détermination et le respect total de leur diversité culturelle et de leur responsabilités et droits collectifs et individuels.

La vision à long terme du Consortium est un monde dans lequel les **APAC prospèrent et contribuent à l'autodétermination des peuples autochtones et des communautés locales, à la conservation de la diversité biologique et culturelle et au bien-être de tous les êtres vivants** (une vision longue de cinq pages a été élaborée et acceptée en 2010, en trois langues. Cf ici en [anglais](#), [espagnol](#) et [français](#)).

Pourquoi est-il important de reconnaître et de soutenir les APAC?

- Pour les peuples autochtones et communautés locales qui sont gardiens d'APAC, une reconnaissance et un soutien appropriés à celles-ci aide à garantir **les responsabilités et les droits collectifs sur leur territoire – sur la terre, l'eau et les ressources naturelles**, et favorise le **respect de leurs connaissances, cultures, vision du monde et institutions traditionnelles**.
- Pour les gouvernements nationaux et locaux, une reconnaissance et un soutien appropriés aux APAC contribuent à consolider **la production alimentaire et les modes de vie durables** ainsi que **l'identité et la fierté culturelle**, tout en empêchant une migration urbaine excessive, et en renforçant **la paix et la sécurité locale** mais aussi, bien sûr, en sécurisant des contributions substantielles à leurs propres **objectifs environnementaux et de conservation de la nature**.
- Pour les organisations de la société civile concernées par la conservation de la nature, une reconnaissance et un soutien appropriés aux APAC permet de procurer **des modèles efficaces et durables de conservation** qui dépendent beaucoup plus de l'intégrité et de capacités internes des acteurs en jeu que de flux externes d'expertise et de financement.

Pourquoi la reconnaissance et le soutien des APAC doivent être appropriés?

La reconnaissance des APAC par les gouvernements nationaux et le soutien aux APAC— comme celui que des organismes non-gouvernementaux, gouvernementaux ou le secteur privé peuvent apporter— doivent être *appropriés* parce qu'une reconnaissance et un soutien inappropriés peuvent en fait creuser, plutôt que résoudre, les problèmes affectant les personnes, la nature et les cultures. Des leçons apprises dans les processus de reconnaissance et de soutien aux APAC ont été distillées et sont disponibles. Voir par exemple, [cette étude](#), disponible en trois langues, et [cette étude](#), disponible en anglais. Des analyses d'options de reconnaissance légale sont également disponibles [ici](#).

Bref historique de l'émergence et du travail du Consortium APAC

Le Consortium a émergé de l'étroite collaboration d'individus et d'organisations ayant des visions

similaires, qui ont commencé à travailler ensemble dans les années 1990 et ont progressivement renforcé leur coopération et leur engagement. L'une des Commissions de l'UICN⁴ et ses groupes thématiques, appelés TGER⁵ et TSL⁶ étaient au premier plan dans les années 1990. En 2000, un groupe de travail inter-commission appelé TILCEPA⁷ a été créé entre la CPEES⁸ et la CMAP⁹ et est devenu le moteur principal de travail sur les APAC en encourageant leur analyse systématique, initialement en se concentrant sur l'échelle régionale et sur certains pays tels que l'Inde et l'Iran. TILCEPA, TGER et l'Alliance mondiale des peuples autochtones mobiles (WAMIP) ont été les fers de lance de la visibilité, des débats et de la reconnaissance du phénomène dans toutes les conventions et rassemblements internationaux cruciaux relatifs à la conservation de la nature au début du millénaire.

En 2008, la plupart des individus et des organisations qui avaient conduit ce travail ont décidé de créer le « Consortium APAC », comme un réseau informel et volontaire poursuivant un plan de travail convenu collectivement. Aucun soutien financier n'était disponible, mais les personnes et les organisations qui l'ont fait avancer y ont travaillé de façon bénévole, en réussissant parfois à collecter des fonds pour organiser des événements spécifiques, réaliser des travaux de terrain et développer des publications. Cela fut possible parce que beaucoup de personnes et d'organisations affiliées au Consortium étaient reconnus et respectés dans la communauté de la conservation. Relativement rapidement, cependant, il apparut nécessaire pour le Consortium de devenir une entité formelle.

En 2010, le Consortium Association APAC s'est créé comme [association internationale sans but lucratif soumise au droit suisse](#). L'association pouvait alors recueillir des fonds pour des initiatives spécifiques et s'engager avec plus de force encore dans la promotion de politiques internationales de soutien aux APAC, mettre en évidence des cas exemplaires au niveau local et entreprendre des analyses nationales spécifiques, promouvoir le soutien mutuel et des plaidoyers. Un certain nombre de partenariats de soutien ont été développés, notamment avec le Fonds Christensen, le PNUD PMF FEM¹⁰, l'UICN, la GIZ¹¹ et la Fondation Swift.

Depuis bien avant sa reconnaissance officielle en tant que Consortium APAC, le mouvement APAC a maintenu l'accent sur la production de [lignes directrices et publications techniques](#) en s'associant avec la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Dans ce cadre-là, mais pas uniquement, des cas individuels d'APAC ont été mis en évidence et ont fini par obtenir une reconnaissance à travers un certain nombre de prix internationaux. Avec l'accompagnement et le soutien actuel du Consortium, des pays comme les Philippines, Madagascar, l'Iran, le Sénégal, Taiwan (province de Chine), le Chili, l'Espagne et l'Indonésie ont émergé comme des pionniers dans le travail sur les APAC aux niveaux nationaux. D'importantes graines ont également été semées en Chine, en République Démocratique du Congo, au Guatemala, au Kenya, au Népal, en Équateur, en Argentine, au Maroc, en Colombie, en Malaisie, en Bolivie, au Brésil et au Vietnam. Entretemps, généralement indépendamment du Consortium, d'autres mouvements de peuples autochtones et de communautés locales, ainsi que des organismes de coopération et des ONG éclairés faisaient la promotion de processus de reconnaissance et de

⁴ Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES)

⁵ Thème sur la gouvernance, l'équité et les droits

⁶ Thème sur les modes de vie durables

⁷ Thème sur les communautés autochtones et locales, l'équité et les aires protégées

⁸ La Commission de l'UICN des politiques environnementales, économiques et sociales

⁹ Commission mondiale des aires protégées

¹⁰ Le programme des petits dons du Fonds pour l'Environnement Mondial du Programme des Nations Unies pour le Développement

¹¹ l'Agence allemande de coopération technique

soutien à la conservation communautaire dans des pays aussi divers que la Namibie, le Costa Rica, Panama, l'Australie, le Brésil, la Tanzanie et le Canada.

Depuis 2010, le nombre des [membres](#) du Consortium, présents dans plus de 75 pays, n'a pas cessé de croître jusqu'à inclure:

- 94 organisations membres (OCL¹², OPA¹³, coalitions et fédérations d'OCL et OPA, ONG¹⁴) travaillant à l'échelle locale, nationale et régionale
- Plus de 200 membres d'honneur individuels (experts et militants individuels)

Fait intéressant, bien qu'il n'y ait eu aucune campagne spécifique d'adhésion, l'adhésion au Consortium n'a cessé de croître, et ce à un rythme d'environ 20% par an.

En 2013, le Consortium a réussi à unir ses forces avec le PNUD PMF FEM¹⁵, l'UICN¹⁶ et le PNUE WCMC¹⁷ pour mettre en place une Initiative de Soutien Mondial aux APAC financé par le gouvernement allemand à hauteur de 12 millions d'euros (puis plus de 16 millions de dollars américains). La quasi-totalité des fonds sera versée dans de petites subventions aux communautés gardiennes d'APAC. Le Consortium a été actif dans cette initiative sur une base entièrement volontaire de Janvier 2014 à Juin 2015, lorsque les ressources financières sont arrivées pour soutenir son assistance technique.

Depuis 2015, le Consortium a été reconnu en Suisse en tant qu'organisation poursuivant des buts d'utilité publique pure, et est donc exonéré d'impôt. Les procédures pour la reconnaissance du Consortium dans le cadre du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) ont été accomplies et l'acceptation est attendue pour début 2016.

Les sous-périodes suivantes peuvent être identifiées dans l'émergence et la vie du Consortium APAC jusqu'à présent:¹⁸

1995-2005

- **local**: identifier de « cas exemplaires » d'APAC et premiers inventaires nationaux (par exemple en Inde).
- **national**: identifier des problèmes et obstacles spécifiques à la reconnaissance et au soutien aux APAC.
- **régional**: analyser l'ampleur du phénomène APAC et identifier des particularités régionales (par exemple, en Asie du Sud-Est, en Chine de l'Ouest, Maghreb, Asie de l'Ouest, Amérique du Sud).
- **international**: distiller le phénomène global d'« APAC » à partir de plusieurs cas isolés et focaliser sur la reconnaissance dans les politiques internationales de conservation (au début, énormes problèmes d'acceptation et de crédibilité auprès de la communauté de la conservation, lente ouverture seulement après le CMP de Durban en 2003); focalisation sur les APAC comme type de gouvernance pour les aires protégées, sur les liens entre les APAC et les modes de vie durables et la diversité culturelle; analyse critique du lien entre la pauvreté et la dégradation environnementale.

¹² Organisations communautaires locales

¹³ Organisations de peuples autochtones

¹⁴ Organisations non-gouvernementales

¹⁵ Le programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial

¹⁶ L'Union internationale pour la conservation de la nature

¹⁷ Le Centre mondial de suivi de la conservation du Programme des Nations Unies pour l'Environnement

¹⁸ Pour accéder à des références pertinentes, veuillez visiter: www.iccaconsortium.org

2006-2010

- **local**: mener des discussions de base, les individus tirent leurs propres leçons et identifient la façon dont ils ont besoin et souhaitent être reconnus et soutenus (*à faire et à ne pas faire*).
- **national**: réaliser de premières études spécifiques par pays de contextes juridiques et de reconnaissance et soutien aux APAC ; promotion et soutien à des groupes de travail, coalitions et fédérations afin qu'ils passent à l'action à l'échelle nationale pour les APAC et contre les problèmes et les obstacles identifiés.
- **régional** : accroître la sensibilisation sur des perspectives régionales et nationales spécifiques pour les APAC : apprentissages entre pays et entre régions.
- **international**: améliorer la reconnaissance dans les politiques internationales de conservation (processus plus facile à mesure que le temps passe - résultat des efforts du Consortium) ; développer des publications qui fournissent des conseils approfondis pour une reconnaissance et un soutien appropriés ; reconnaissance de la nécessité *d'institutionnaliser* le Consortium.

2010-2015

- **local**: transiter des « cas d'exemples d'APAC » à des peuples autochtones et communautés locales qui deviennent membres du Consortium, directement engagés dans le développement de leurs propres « photo-histoires » et « vidéo-histoires ».
- **national**: réaliser davantage d'études de contextes légaux et des possibilités légales de reconnaissance et de soutien spécifiques par pays ; donner encore davantage d'importance aux groupes de travail, coalitions et fédérations de peuples autochtones et communautés locales en vue de créer une masse critique de plaidoyer et de changement politique (par exemple, aux Philippines, en Iran, au Népal, Madagascar, Indonésie, Chine, Taiwan (province de Chine), Chili, Espagne, RDC, Sénégal ...).
- **régional**: élaborer des plans pour des événements régionaux d'apprentissage et des réseaux régionaux d'apprentissage ; élaborer des études régionales sur les racines des APAC dans l'histoire et la culture (région autonome du Xinjiang Uyghur, bassin amazonien, région maya d'Amérique centrale) et sur les politiques régionales et les APAC (en Union Européenne) ; identifier et analyser des domaines thématiques d'intérêt régionaux (par exemple l'extractivisme en Amérique latine), et élaborer des outils pour leur auto-suivi ; réalisation des premiers **événements régionaux de partage de connaissances et de renforcement des capacités sur les APAC** (en Indonésie, au Madagascar, en Équateur, Namibie, Guatemala ...).
- **international**: améliorer la reconnaissance politique internationale, afin de faire reconnaître de façon généralisée la conservation volontaire des biens communs comme une opportunité privilégiée à l'intérieur et en dehors des aires protégées (*les APAC comme aires conservées / autres mesures de conservation efficaces par aires ou territoire*) ; en parallèle, la « gouvernance pour la conservation de la nature » consolide sa visibilité et son importance dans les politiques internationales de conservation ; permettre des avancées dans la considération des APAC comme un mécanisme non fondé sur le marché permettant d'atténuer et de s'adapter aux changements climatiques, des APAC comme espaces de souveraineté alimentaire, du lien plus explicite entre les APAC et les responsabilités et les droits collectifs des terres ; adhésion du Consortium à la Coalition internationale pour l'accès à la Terre (ILC) ; promouvoir et développer une alliance et un fond de solidarité (SAFE) pour les défenseurs des biens communs et des APAC.

Échelles de travail

Le Consortium travaille à quatre échelles différentes :

- **À l'échelle locale**, le Consortium a favorisé leur propre prise de conscience des APAC existantes et potentielles et a encouragé les communautés à communiquer sur leurs valeurs et les menaces qui pèsent sur eux. Le Consortium a aidé les communautés à résister à des menaces, à mener des évaluations et des plans, et à obtenir les moyens de mettre en œuvre ces plans.
- **Au niveau national**, les membres du Consortium ont été en première ligne pour favoriser les processus de mise en réseau, d'apprentissage mutuel, d'organisation et de mobilisation pour la défense collective visant à améliorer les politiques et pratiques concernés. Le Consortium a encouragé et soutenu les processus de diverses manières, en promouvant la sensibilisation et les capacités et en fournissant une assistance technique pour des problèmes et tâches spécifiques.
- **Au niveau régional**, le Consortium a mis en évidence les particularités et les situations régionales délicates en termes de reconnaissance et de soutien aux APAC. Il a fait la promotion d'échanges de connaissances et d'apprentissage mutuel entre diverses « équipes nationales », en incluant des représentants de peuples autochtones et communautés locales organisés, les agences gouvernementales pertinentes et des organisations d'appui issus de la société civile. Les réseaux régionaux d'apprentissage sont promus comme des mécanismes essentiels.
- **Au niveau mondial**, le Consortium a développé de solides et actifs partenariats avec le PNUD PMF FEM, le Programme mondial des aires protégées de l'UICN, le Secrétariat de la CDB et le WCMC du PNUE, avec pour objectif principal d'obtenir la reconnaissance dans la politique et les bases de données internationales du phénomène APAC. Il a également activement participé à des événements qui traitent des droits des peuples autochtones (par exemple, l'UNPFII, le MEDPA), qui mettent en évidence les droits et responsabilités communs sur la terre, l'eau et les ressources naturelles communes (par exemple, les rassemblements de ILC et RRI) et qui examinent les conditions pour la souveraineté alimentaire (par exemple, les événements de la FAO¹⁹).

La Stratégie actuelle

Dans le cadre général de la mission du Consortium, et en tenant compte du fait qu'il est issu d'un mouvement informel et ne s'est institutionnalisé qu'au cours de ces dernières années (de fait, il a largement tiré parti des opportunités comme elles venaient), la **stratégie** du Consortium de 1995 à 2015 **peut être résumée dans le schéma ci-dessous (Figure 1)**.

¹⁹ L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

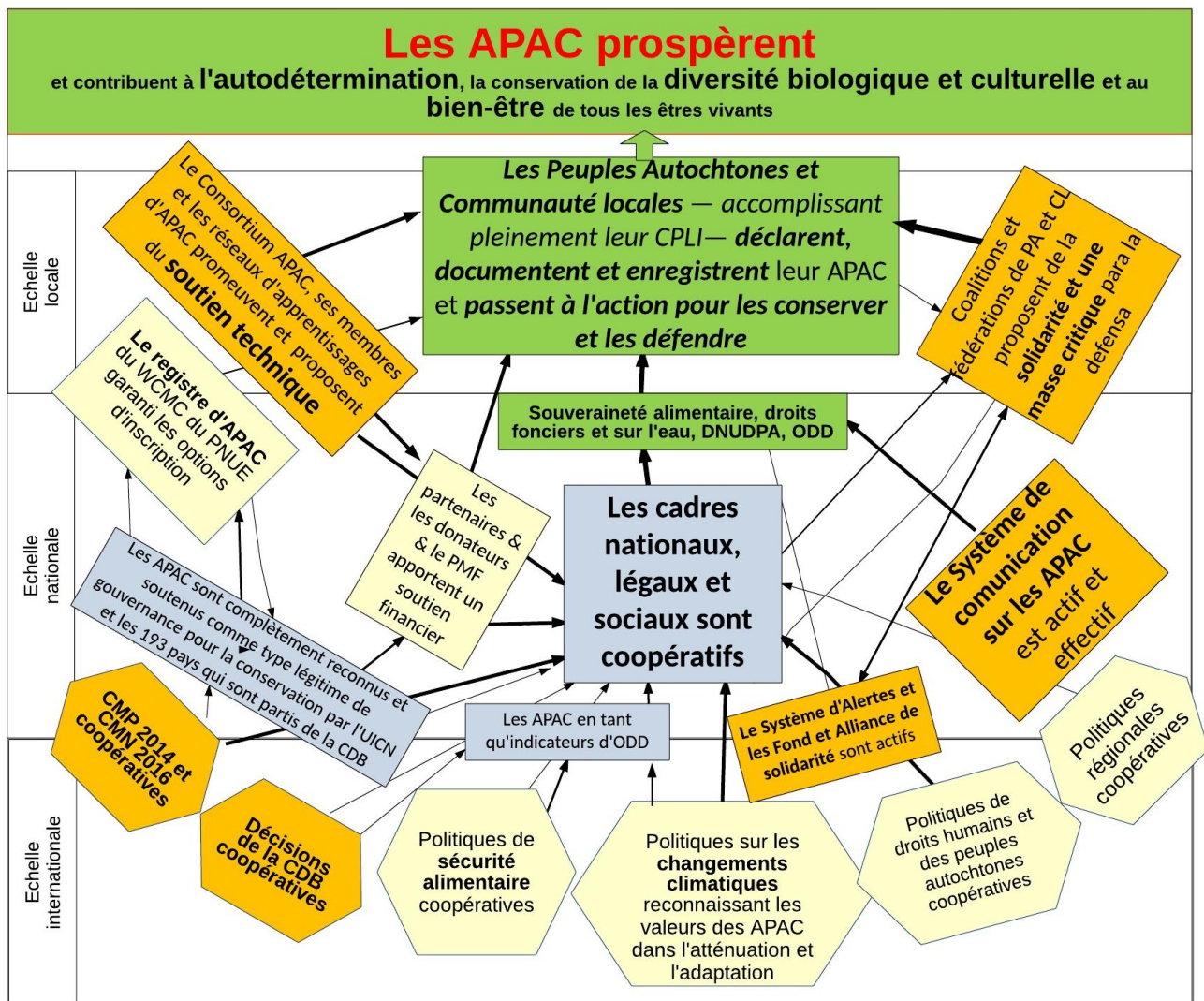


Figure 1 : Une description graphique de la stratégie du Consortium APAC

Légende des couleurs:

Vert - le plus important

Jaune doré- domaines de travail ciblé par le Consortium

Jaune claire – domaines dans lesquels le travail du Consortium a contribué jusqu'à ce jour dans une moindre mesure

Bleu - domaines dans lesquels le Consortium a travaillé avec des résultats variables jusqu'à maintenant.

D'après le diagramme et l'aperçu historique développé ci-dessus, il est nécessaire de clarifier de qui suit :

- Les **acteurs clés** pour le renforcement et la conservation des APAC sont **les peuples autochtones et les communautés locales** ayant des responsabilités et droits collectifs pertinents et des capacités de gouvernance. Le Consortium ne peut pas et ne souhaite pas se substituer à eux, ni « parler pour eux ».
- Le Consortium peut aider, et d'ailleurs le fait, les peuples autochtones et les communautés locales à garantir le niveau souhaité de soutien **social, technique, juridique, politique et financier** aux échelles locales, nationales et internationales et à garantir **la solidarité entre**

divers acteurs de la société afin qu'ils accèdent aux **droits collectifs sur les terres et l'eau, à la souveraineté alimentaire et au respect de la DDPA²⁰ et des ODD²¹** qui sécurisent leurs APAC.

- En étroite collaboration avec ses membres, le Consortium encourage et aide à la mise en place et à la consolidation de groupes de travail, coalitions et fédérations dédiés aux APAC, aux échelles locales, nationales, thématiques et régionales afin de former une **masse critique pour des plaidoyers et des changements** dans la politique et la pratique de la gouvernance.
- À l'échelle internationale, le Consortium a été occupé par des **plaidoyers de politiques**, un **système d'alerte se concentrant sur les menaces pour les APAC** et le développement d'alliances et d'initiatives de **solidarité avec les défenseurs des biens communs et des APAC**. Après avoir focalisé sa communication dans le domaine technique, le Consortium se prépare à prendre en compte et s'adresser à un public plus grand et à élargir son travail de plaidoyer.

Cinq objectifs distincts principaux

Plus précisément, cinq objectifs principaux peuvent être identifiés comme ayant fourni une orientation au travail du Consortium **de 1995 à 2015**:

1. Promouvoir la **reconnaissance appropriée des APAC dans les politiques internationales de conservation de la nature** à travers le développement et la diffusion de publications essentielles et une participation active, ainsi que des plaidoyers lors d'événements politiques (quelques efforts ont aussi été dédiés aux thèmes des droits fonciers, des peuples autochtones, de la sécurité alimentaire et des politiques sur les changements climatiques).
2. Promouvoir et renforcer la **visibilité** appropriée et un **soutien technique et financier direct** aux **APAC** qui seraient **exemplaires et / ou particulièrement menacés**.
3. Promouvoir le **partage des connaissances et l'apprentissage mutuel** sur les APAC entre divers pays et régions, par exemple en organisant des événements locaux, nationaux, régionaux et internationaux, des visites d'échanges et des initiatives de communication (par exemple des programmes de radio en langue locale).
4. Promouvoir la création de **groupes de travail, fédérations et coalitions locaux, nationaux, régionaux et thématiques sur les APAC**, et les consolider afin **d'améliorer leurs capacités** de sensibilisation, d'analyse, de planification stratégique et de défense légale et politique pour les APAC.
5. Mettre en lumière la variété et l'omniprésence des **menaces** qui pèsent sur les APAC et le calvaire auquel leurs **défenseurs** peuvent faire face, et promouvoir des initiatives de résolution et de compensation appropriées.

²⁰ Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007)

²¹ Objectifs de Développement Durable

Réalisations

Les APAC sont aujourd'hui connues dans la communauté de la conservation et intégrées aux [politiques internationales](#) comme l'un des quatre principaux types reconnus de gouvernance des aires protégées, ainsi que d'« *autres mesures de conservation efficaces par aires ou territoire* » (aires conservées). Elles sont prises en compte dans la CDB, dans le cadre du Programme de travail sur les aires protégées, dans les articles 8j et 10c, et dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Le Secrétariat de la CDB est un partenaire du Consortium et a co-organisé avec nous des sessions spéciales sur les APAC (d'autres encore sont prévus pour la COP13 de la CDB en 2016). Les APAC possèdent leur propre [registre international](#) au WCMC du PNUE et sont incluses au WDPA. Alors que les pays travaillent pour atteindre les objectifs du Plan stratégique de la CDB pour la biodiversité 2011-2020, le Consortium fournit des conseils pour comprendre comment les APAC [peuvent améliorer la gouvernance](#) pour à la fois les aires protégées et conservées, et [contribuer à tous les objectifs d'Aichi](#). Des pays comme les Philippines, Madagascar, l'Iran, Taiwan (province de Chine), la Colombie et l'Équateur discutent actuellement de ces orientations, tout en développant de nouvelles lois, politiques et pratiques pour aborder correctement des APAC.

Plusieurs APAC ont remporté des prix internationaux et beaucoup sont décrits dans des publications disponibles en plusieurs langues (y compris des [études de cas faites par les mêmes communautés](#), des [analyses spécifiques à une région](#), et des [examens des options légales](#) permettant de soutenir les APAC). De nombreux exemples et analyses de cas sont disponibles à partir de notre site internet dédié aux APAC, qui est riche et régulièrement mis à jour (www.iccaconsortium.org) et dans d'autres moyens de communication sociale tels que des [photo-histoires et vidéo-histoires](#), des [médias sociaux](#), [blogs](#), etc. Des [événements](#) locaux, nationaux et mondiaux portant sur les APAC ont eu lieu dans diverses régions du monde, et notamment en Australie, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. De plus, les [racines historiques et culturelles des APAC](#) sont explorées.

Le [Bulletin du Consortium](#) le décrit régulièrement : des **groupes de travail, fédérations et coalitions nationaux dédiés aux APAC** ont été encouragés et entretenus dans des pays aussi divers que les Philippines, l'Iran, le Sénégal, la RDC, le Chili, la Chine, le Guatemala, l'Indonésie, le Kenya, Madagascar, l'Italie, le Népal, l'Espagne, Taiwan (province de Chine) et le Vietnam. Ils explorent les diverses possibilités pour avancer vers la reconnaissance et le soutien aux APAC et s'activent pour promouvoir ces options qui semblent être les plus appropriées selon eux (par exemple au Chili, en République Démocratique du Congo, aux Philippines, en Iran, au Madagascar).

Un [système d'alerte pour APAC](#) est actif et a contribué à la résolution positive de plusieurs conflits, et [un Fond et alliance de solidarité \(SAFE\) pour les défenseurs des biens communs et des APAC](#) est actuellement au stade de discussions finales entre le Consortium et d'autres partenaires prestigieux.

Le Consortium n'a cessé de croître en tant qu'institution, de gagner en respect et en visibilité sur la scène internationale et au sein de ses membres et partenaires. Sa situation financière est très saine, mais est - par choix - notablement limitée par rapport à la portée et à l'éventail des initiatives. L'ensemble du personnel du Consortium est engagé sur une base semi-volontaire. D'autre part, le Consortium a réussi à mobiliser une quantité importante de fonds à décaisser directement aux communautés en soutien aux APAC dans de nombreux pays. Ceci est perçu comme le début d'une reconnaissance mondiale des APAC qui devrait s'élargir dans les prochaines décennies.

Pour résumer les réalisations auxquelles le Consortium APAC a largement contribué:

- Les politiques internationales ont commencé à reconnaître ouvertement les multiples valeurs

des APAC ;

- les gouvernements de plusieurs pays à travers le monde ont assumé des décisions sur la façon d'aborder les APAC dans la législation, les politiques et la pratique ;
- des groupes nationaux s'organisent, en étant plus conscients des différentes options disponibles pour la reconnaissance et le soutien aux APAC et plus actifs sur la promotion des options qui semblent être les plus appropriées selon eux ;
- un certain nombre d'APAC en tant que telles sont plus sûres et plus fortes.

Le Consortium continue d'aider ces processus à toutes les échelles.

Aller de l'avant

En dépit d'importants accomplissements, le Consortium est encore loin de sa vision d'un monde dans lequel *les APAC prospèrent et contribuent à l'autodétermination, à la conservation de la diversité biologique et culturelle et au bien-être de tous les êtres vivants*. En outre, les changements rapides dans le monde d'aujourd'hui l'obligent à constamment revoir et renforcer sa stratégie et son approche.

En interne, le Consortium a commencé à élargir sa perspective, par exemple en créant un groupe de travail sur les APAC et le Droit et les Politiques composé de sept équipes se consacrant à des thèmes différents (par exemple, les APAC et les changements climatiques, les APAC et la souveraineté alimentaire, les APAC et les droits fonciers et de l'eau, etc.). De redoutables tâches s'élevaient face à ces équipes mais elles vont de l'avant, quoiqu'à des vitesses différentes. Une autre étape novatrice est le développement d'un [Fonds et alliance de solidarité \(SAFE\) pour les défenseurs des biens communs et des APAC](#) (nom à confirmer) - une initiative qui engage le Consortium avec de nouvelles organisations partenaires comme les Amis de la Terre International, International Land Coalition et Global Witness. Dernier élément, mais pas des moindres, le Consortium réorganise intégralement sa stratégie de communication, en développant un nouveau site Web et des vidéos descriptives. L'un des objectifs de la nouvelle stratégie de communication est de renforcer la confiance et la participation des peuples autochtones et des communautés locales. Nous voulons aussi rendre justice à la diversité des systèmes de connaissances, des visions du monde et des épistémologies qui font partie intégrante des APAC, ou qui fournissent un contexte aux APAC. Nous voulons également nous adresser à un public plus large dans notre travail de plaidoyer.

Le résumé de la stratégie actuelle du Consortium APAC exposé dans ce document propose la première d'une série d'étapes qui devraient se dérouler en 2016 et mener à une stratégie renforcée, comme le montre le schéma ci-dessous (Fig. 2). La nouvelle stratégie devrait être finalisée et approuvée à l'Assemblée Générale du Consortium qui aura lieu à Cancun (Mexique) en Décembre 2016, en marge de la COP13 de la CDB.

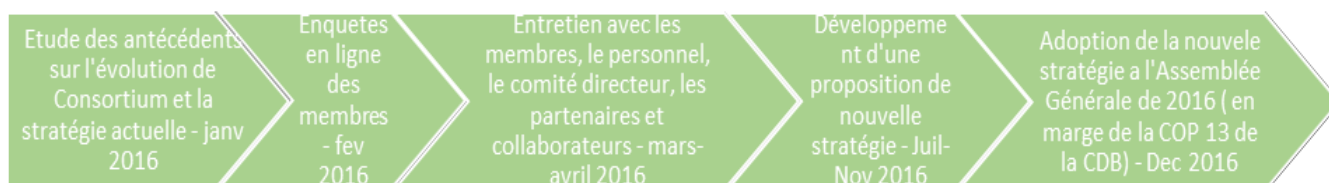


Figure 2 : Prochaines étapes pour renforcer la Stratégie du Consortium APAC